

Installation de l'accessoire gouvernemental permanent

CE QUE VOUS AVEZ REÇU :

- 1 affichette
- 2 ventouses

Avant de faire le remplacement, vérifiez que le numéro de l'accessoire correspond bien au numéro de l'accessoire provisoire. S'il ne correspond pas, contactez-nous.



LES ÉTAPES :

1. Placez les crochets dans les trous de l'accessoire.
2. Apposez l'accessoire dans le véhicule, sur la vitre arrière, du côté conducteur.



EN SERVICE

Lorsque le conducteur est en service, le côté jaune de l'accessoire doit être tourné vers l'extérieur.



PAS EN SERVICE

Lorsque le conducteur n'est pas en service, le côté blanc de l'accessoire doit être tourné vers l'extérieur.



ERRATUM : La lettre envoyée avec ce guide fait mention de « deux ventouses avec punaises ». Vous devriez plutôt lire « deux ventouses avec crochets ».

Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec notre service à la clientèle au 1 800 361-7620.

Société de l'assurance automobile

Québec

Avec vous,
au cœur de votre sécurité